



BULLETIN MUNICIPAL 2026



SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	3
L'état civil 2025	4
Les finances	7
CCAS.....	8
Informations utiles et pratiques.....	9
Elections à venir	12
Vie locale - Hommage à Bernard Seemann	13
Vie scolaire	14
Accueil périscolaire - Restaurant scolaire	16
Association Espoir contre le cancer	17
Cœur de Village.....	18
Saluant Animations	20
Club Automne de la vie.....	24
Association - Culture et Loisirs.....	25
US 2 Vallons	30
Tennis Club	34
Judo-Club Chonas - St Prim - Reventin.....	36
Centre de loisirs et montagne des 7 Laux	37
Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais.....	38
Charte forestière Bas-Dauphiné Bonnevaux	39
Informations diverses	40
Patrimoine.....	41
Saint-Prim en photos	43

Bulletin municipal de Saint-Prim - Février 2026

Directeur de publication : Michel Cros

Membres de la commission communication : Sylviane Monnot, Célia Defaix, Cindy Gardette, Stéphane Colombon, Denis Verrier, Yoann Chardon, Brigitte Ravet.

Mention spéciale à Bernard Frécon pour sa collaboration.

Remerciements aux associations communales et intercommunales (textes et photos) et à tous les annonceurs.

Conception - Impression : Imprimerie Dupuis - 38150 Salaise sur Sanne - 04 74 86 14 12 - www.icsnumerique.com

LE MOT DU MAIRE

Chers Saint-Primoises, Saint-Primois,

En ce début d'année 2026, je souhaite avant tout vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année soit pour chacun d'entre vous synonyme de santé, de bonheur et de sérénité.

Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement. Saint Prim est un village qui vit grâce à chacun d'entre vous : habitants, associations, agents municipaux. Cette solidarité est notre plus grande force.

Notre commune continue de vivre au rythme des rencontres et des initiatives qui font sa richesse. Les associations, les commerçants, les artisans, les agriculteurs et tous ceux qui contribuent à la vie locale méritent notre reconnaissance pour leur dynamisme et leur engagement.

Durant ces 6 années, Je me dois de saluer la collaboration constructive que nous avons entretenue avec la communauté de communes et la sous préfecture. Ces partenariats ont permis d'avancer sur des dossiers essentiels pour notre territoire, dans un esprit de dialogue et de responsabilité partagée.

Je tiens également à saluer le travail quotidien des agents communaux, toujours mobilisés pour assurer la qualité des services et le bon fonctionnement de notre village.

Après plusieurs années à vos côtés, je ne serai pas candidat aux prochaines élections Municipales. Servir Saint Prim a été un honneur et une responsabilité que j'ai assumée avec cœur. Je quitte cette fonction avec émotion, mais aussi avec la certitude que notre village continuera à avancer, porté par votre énergie et votre solidarité.



Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont accompagné durant toutes ces années. En 2026, nous aurons l'occasion de nous retrouver lors des nombreuses manifestations qui rythment la vie de Saint-Prim. Ces moments de convivialité sont précieux pour renforcer le lien entre habitants et préserver l'esprit de notre commune.

Avant de terminer, je souhaite rendre hommage à toutes celles et ceux qui nous ont quittés cette année.

Comme le disait Jean Jaurès : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable dans l'avenir. »

Et n'oublions pas les mots de Paul Claudel : « Il n'y a rien de plus beau que la campagne, quand elle est habitée par des hommes heureux. »

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année, placée sous le signe du partage et de la solidarité.

Michel CROS, Maire de Saint-Prim



Naissances

Camilia

fille de Jessy BRAVOS et de Romane CARVALHO
Née le **14 janvier 2025** à Vienne
domiciliés 350 rue des Crêtes

Elsa

fille de Caroline JACQUETIN et de Sonia MARQUEZ
Née le **21 mars 2025** à Vienne
domiciliées 188 rue des Crêtes

Jade, Odile, Marie

fille de Anaïs MICHELAS et de Émilie TARDY
Née le **14 juin 2025** à Givors
domiciliées 1116 route de Vienne

Rébecca, Marie, Emma

fille de Quentin MELTZHEIM et de Karine POINSARD
Née le **14 juin 2025** à Vienne
domiciliés 124 chemin des Vergers

Soën

fils de Johan FOURDRILIS et de Eloïse VELCOF
Né le **19 juin 2025** à Givors
domiciliés 21 rue de Buffon

Céleste, Evelyne, Sophie

fille de Anthony SANNER et de Constance CRIQUIOCHE
Née le **31 juillet 2025** à Lyon 8^{ème}
domiciliés 484 chemin de Mordant

Lou

fille de Jimmy TOUZET et de Cassandra VÉZOLE
Née le **19 août 2025** à Vienne
domiciliés 35 chemin du Val qui rit

Leya

fille de Kevin FIORELLI et de Ludivine CARVALHO
Née le **19 septembre 2025** à Vienne
domiciliés 268 chemin de Mordant

Naomie

fille de Ludivine GIOÉ
Née le **09 octobre 2025** à Écully
domiciliée 54 allée de la Source

Andréa, Mahana

fils de Cyril BARTOLO et de Laura JUNILLON
Né le **27 novembre 2025** à Givors
domiciliés 38 chemin des Vignes

Aslane

fils de Mehdi BRAIEK et de Myriam OMEIR
Né le **23 décembre 2025** à Oullin-Pierre-Bénite
domiciliés 191 route des Roches

Selin, Hanim ALHAN

fille de Coskun ALHAN et de Cemile TEZEL
Née le **29 décembre 2025** à Vienne
domiciliés 381 route d'Auberives



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL 2025

Mariages



Etienne MASSIN et Marion SACKSTEDER	23 janvier 2025
Jocelin ROLLAND et Evelyne OLIVIER	14 février 2025
Julien THAIZE et Sandrine CHORIER	15 février 2025
Emir BOUMYA et Lola ROQUES	17 mai 2025
Thierry ESPENEL et Patricia BERIOLI	21 juin 2025
Aurélien ANDREO et Claudine TETZLAFF	28 juin 2025
Martin THÉRET et Marine DADACHE	28 juin 2025
Jean-Pierre GRANGIER et Valérie BARREL	30 août 2025



Nos peines

Alain DUPRAZ	11 février 2025 à Échalas
Christian VERLHIAC	05 avril 2025 à Lyon 8ème
Mireille FREIMOUT née REYMOND	28 juin 2025 à Vienne
Pierre SEIGNOBOSC	19 juillet 2025 à Vienne
Bernard SEEMANN	21 août 2025 à Saint-Prim
Christophe POUPEAU	13 novembre 2025 à Saint-Prim
Olga TARDY née GEDER	20 décembre 2025 à Vienne
Colette TENET née BOURGUIGNON	24 décembre 2025 à Ampuis

Annonces entreprises

JC ENTRETIEN
services
société de nettoyage

Justine Clamaron
Gérante

✉ justineclamaron19@gmail.com
🌐 www.jc-entretien.fr
☎ 06.31.61.70.34

  **MAÇASIN**
VENTE DIRECTE  

LES FRUITS DU VAL QUI RIT

Tél. +33 4 74 56 53 38

Mercredi / Jeudi : 14h - 19h
Vendredi : 9h - 12h30 14h-19h
Samedi : 9h - 13h

fruitsduvalquirit@orange.fr

Domi'team 

Services à la personne sur Saint-Prim et alentours

 Ménage - Repassage - Vitres
Intendance du domicile durant vos absences
Visites et promenades d'animaux

contact@domiteam-services.com
04.27.87.17.59

www.domiteam-services.com 

SALON

EL'COIFF

04 74 85 36 93
06 87 49 09 09

COIFFURE
MIXTE

DU LUNDI AU
VENDREDI

402 CHEMIN DE MORDANT - 38370 SAINT-PRIM

 **ETS PERRET
DOURDAN**

Électricité générale /
Photovoltaïque / Climatisation / Borne de recharge / Interphonie

➤ Ezékiel DOURDAN : 06.19.22.19.69
➤ Renaud PERRET : 06.17.04.77.41

38122 MONTSEVEROUX - 38370 SAINT-PRIM



**TERRAINS À BÂTIR
à SAINT-PRIM**

« Le Clos Valentin »

04 75 44 04 77



**APPARTEMENTS
LOCATIFS À SAINT-PRIM**

04 75 33 82 82



**DEZARNAUD
PAYSAGISTE**

VOUS EXTERIEURS, NOTRE PASSION

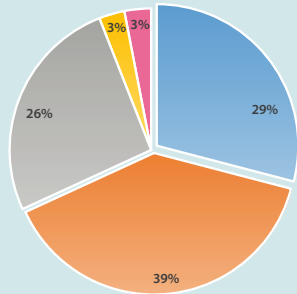
Gaëtan Dezarnaud
☎ 0648639446
✉ Dezarnaudpaysagiste@gmail.com

Aménagement paysager
et entretien de parc et jardin

RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

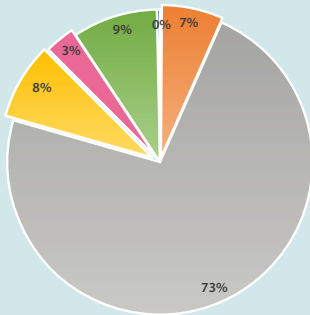
SECTION DE FONCTIONNEMENT Dépenses : 907 272 €



- ▲ TOTAL CHAPITRE 011
- ▲ TOTAL CHAPITRE 012
- ▲ TOTAL CHAPITRE 65
- ▲ TOTAL CHAPITRE 66
- ▲ TOTAL CHAPITRE 68

- Charges à caractère général - 263 699 €
- Charges de personnel - 354 595 €
- Autres charges de gestion courante - 234 895 €
- Charges financières - 26 462 €
- Charges financières - 27 621 €

Recettes : 1 190 985 €



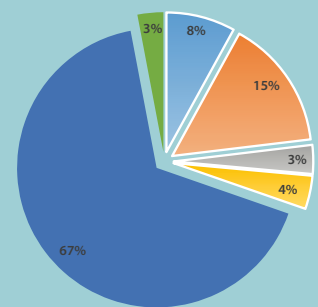
- ▲ TOTAL CHAPITRE 013
- ▲ TOTAL CHAPITRE 70
- ▲ TOTAL CHAPITRE 73
- ▲ TOTAL CHAPITRE 74
- ▲ TOTAL CHAPITRE 75
- ▲ TOTAL CHAPITRE 76
- ▲ TOTAL CHAPITRE 77

- Atténuations de charges - 1 193 €
- Produits des services - 77 442 €
- Impôts et taxes - 867 220 €
- Dotations et participations - 96 398 €
- Autres produits gestion courante - 37 628 €
- Produits financiers - 107 161 €
- Produits exceptionnels - 3 943 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

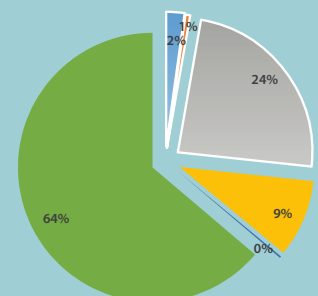
Dépenses : 531 994 €

- ▲ TOTAL CHAPITRE 16 Remboursement d'emprunts - 42 508 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 20 Frais d'études - 80 351 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 204 Rénovation éclairage LED - 17 844 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 21 Autres immobilisations corporelles - 20 578 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 21 Rénovation école élémentaire - 354 813 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 23 Avances versées sur travaux - 15 900 €



Recettes : 1 254 065 €

- ▲ TOTAL CHAPITRE 040 Opération d'ordre entre sections - 27 621 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 10 TVA récupérée et taxe aménagement - 7 101 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 1068 Excédent de fonctionnement - 300 000 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 203 Frais études - 116 691 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 238 Avances versées sur travaux - 2 652 €
- ▲ TOTAL CHAPITRE 16 Emprunts - 800 000 €



Le CCAS est un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Il est composé de 11 membres.

Il met en œuvre les solidarités et organise l'Aide Sociale au profit des habitants de la commune. Il vous accompagne dans vos démarches administratives et peut dispenser une aide.

Si vous êtes en difficultés prenez contact avec le secrétariat de mairie au 04.74.56.42.70. qui transmettra à Brigitte RAVET, adjointe responsable.

REPAS DES AINÉS

Nous nous sommes retrouvés dimanche 30 mars 2025 à la salle polyvalente pour le traditionnel repas annuel. Les participants sont toujours enchantés de se retrouver autour d'un bon repas, servi par le traiteur 4S, pour passer une belle journée animée par le spectacle cabaret présenté par Véronique et Pierre-Luc Moineau. Cette année cette journée aura lieu samedi 28 février 2026.



Noël 2025 : Pour les personnes qui ne s'étaient pas inscrites au repas ; le CCAS a préparé des colis gourmands. 50 coffrets ont été confectionnés par Prim'arché.

MARCHE DE L'ESPOIR

RECORD de participation BATTU à la MARCHE de l'ESPOIR avec 878 marcheurs !

Un élan de solidarité contre le cancer

Les membres du CCAS ont eu le plaisir d'aider l'Association Espoir à organiser la 27^{ème} Marche de l'Espoir le 11 mai 2025 à Saint-Prim ; un rendez vous citoyen placé sous le signe de la solidarité et de la mobilisation contre le cancer. Marcheurs, familles, associations et bénévoles se sont réunis pour parcourir ensemble plusieurs itinéraires accessibles à tous, dans une ambiance conviviale et engagée. Le record de participants a été battu cette année, témoignant d'un formidable élan de solidarité. Le CCAS tient à remercier chaleureusement les participants à cette marche, les bénévoles qui ont géré toute l'intendance ainsi que la personne qui nous a prêté son champ pour les parkings.



Bénévoles qui ont balisé les parcours

TÉLÉALARME

La téléalarme est gérée par Vienne Condrieu Agglo. Pour l'installation d'un appareil à votre domicile prenez contact avec le secrétariat de mairie au 04.74.56.42.70.

Une visite chez les abonnés est programmée tous les mois. L' adjointe responsable remercie vivement Christine, Yvette et Christiane qui l'aident à assurer ce service.

Actuellement 14 personnes bénéficient de ce service. Le coût d'un appareil de téléalarme est de 34 euros par mois.

**Association Espoir
La prochaine marche
doit avoir lieu
à VILLE SOUS ANJOU
Dimanche 10 mai 2026**



MAIRIE

153, rue du Village - 38370 SAINT PRIM

Tél : 04 74 56 42 70

Email : mairiedesaintprim@wanadoo.fr

Site : www.saint-prim.fr

HORAIRES *

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

de 14h à 17h30

*Mêmes horaires pour l'accueil téléphonique.

➔ Consulter le site Internet de la commune pour les jours d'ouverture en période de congés scolaires.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

“ Bienvenue à Saint-Prim, un charmant village rural où le **clocher** rythme nos journées, les **coqs** annoncent l'aube et les quelques **vaches** ont même des cloches autour du cou. Les odeurs **authentiques** de la **campagne** font partie de notre quotidien.

La loi française encadre la **protection de ce patrimoine culturel et naturel local.** ”



NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage, pouvant créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, peuvent être effectués uniquement :

Les jours ouvrables de 7h à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi **de 9h à 12h et de 15h à 19h**

Les dimanches et jours fériés **de 10h à 12h**



PIÈCES D'IDENTITÉ

Pour les passeports et les cartes d'identité, une pré-demande doit être faite sur le site :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Puis prendre rendez-vous auprès des mairies de : ROUSSILLON au 04 74 29 31 62

VIENNE au 04 74 78 30 31



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez le signaler à la gendarmerie de Saint Clair du Rhône qui mettra en place une surveillance discrète.

Formulaire disponible sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241



INSCRIPTION ELECTORALE

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.

La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Pour s'inscrire, l'électeur peut se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou procéder à son inscription en ligne sur le site **service-public.fr**

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales directement en ligne sur l'adresse : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788



TELEALARME

Elle permet aux personnes en difficultés - âgées, seules ou en situation de handicap- de rester chez elles en toute sécurité. A la moindre détresse, la personne, au moyen de son appareil, peut contacter les secours par le simple actionnement d'un bouton. Le signal est transmis au centre de secours de Vienne où une permanence est assurée 24h sur 24h.

Chaque mois, une personne du CCAS vient s'assurer du bon fonctionnement de votre appareil.

Renseignements en Mairie 04 74 56 42 70.

INFORMATIONS UTILES ET PRATIQUES

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte est assurée :

Poubelle **verte**  le **lundi matin** des semaines paires pour les ordures ménagères,

Poubelle **Jaune**  le **mardi matin** des semaines impaires pour les emballages et le papier,

➔ Les **poubelles** doivent être **rentrées** dès que possible et **rangées** hors de la voie publique, y compris dans les lotissements privés.



RECENSEMENT CITOYEN

Tous les Français, filles et garçons, doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans, en se présentant en mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile des parents.

L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter aux examens, concours et conduite accompagnée.



LA BOÎTE À LIVRES

A l'initiative de **Saint-Prim Cœur de Village**, une boîte à livres est mise à la disposition des habitants place de l'Église. Chacun peut déposer ou emprunter un livre, sans oublier de le reposer en fin de lecture. Un contrôle périodique est assuré par les bénévoles de l'association.

GARDE D'ENFANTS

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en mairie ainsi que sur le site www.saintprim.fr.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Relais d'Assistants Maternelles L'Arc en Ciel de Saint Clair du Rhône :

ram@mairie-stclairdurhone.com

Tél : 04 74 56 56 74



PROMENADES

Profitez des 4 chemins de randonnées qui partent du centre village de Saint-Prim, le plan est affiché sur la place de l'église, consultable sur le site internet de la commune et à la maison du pays roussillonnais.



SERVICE PUBLIC

Pour en savoir plus sur toutes vos démarches administratives, **appelez le 3939** ou consulter les sites :

www.service-public.fr

www.isere.pref.gouv.fr



BIODÉCHETS : le tri obligatoire depuis le 01 janvier 2024.

Les biodéchets représentent un tiers des déchets non triés. Des déchets qui peuvent pourtant être valorisés en solution de compostage. Source : info.gouv.fr



RÉCUPÉRATION DE VERRE VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

Les containers sont situés à proximité des locaux techniques communaux. Pour le verre, pensez à ôter les capsules, les bouchons, les couvercles, ...

Veillez ne pas laisser les emballages ayant servi au transport de ces objets.



DECHETTERIE DE SAINT CLAIR DU RHONE

04 74 78 05 84

La déchetterie est accessible gratuitement, sauf professionnels, en justifiant de votre domicile **du lundi au samedi**, aux horaires suivants :

9h - 12h et 14h - 18h

Fermée le dimanche et les jours fériés.



demandez votre badge, + d'infos page ...

QUELQUES NUMEROS UTILES

POMPIERS 18 ou 112

SAMU 15

GENDARMERIE 17

ou **Saint Clair du Rhône** au 04 74 56 37 00.



Soyez **précis** sur le genre, l'importance et le **lieu exact** du sinistre.

Assistante Sociale : Centre Médico-social de Roussillon 04 74 11 20 50.

Réseau Médiathèque ECUME : 04 74 86 20 26.

Entre BIEVRE et RHONE -EBER- communauté de communes : 04 74 29 31 00.



AUTOMOBILISTES

Les problèmes liés à la circulation des automobilistes et principalement à la **vitesse** excessive, sont un souci permanent. Nous incitons les usagers à **respecter les limitations** et nous attirons particulièrement leur attention en ce qui concerne la traversée du village. Il en va de la **sécurité de nos écoliers et des piétons**. Nous demandons également aux usagers de respecter le stationnement. Il est interdit de laisser un véhicule en stationnement sur la voie publique.



FEUX

Par arrêté préfectoral, **les feux sont interdits tout au long de l'année.**

Les végétaux, tels que les branchages et les taillages de haies, sont acceptés gratuitement à la déchetterie.



PROPRIETAIRE DE CHIENS



Ne laissez pas hurler votre chien le jour et la nuit (c'est très mauvais pour sa santé et son moral !). Il en va de la tranquillité de vos voisins. Le propriétaire du chien perturbateur pourrait se voir condamner à une amende de 450 € et à la confiscation de l'animal.

Enfin nous vous rappelons que la divagation des chiens de toutes races est interdite de jour comme de nuit. Vous êtes responsables de tous les accidents qui pourraient être la conséquence de leur divagation.

Pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie :

Les propriétaires doivent être **titulaires** d'un **permis** de détention. En cas de contrôle, la non-présentation de ce permis de détention est passible d'une amende d'un montant de 750 €.

Ce permis est délivré par le maire, sur présentation d'un certain nombre de documents : notamment une évaluation comportementale du chien délivrée par un vétérinaire, une attestation d'aptitude du maître décernée par un formateur agréé et le carnet de santé de l'animal.

Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende.

COMPTEUR ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Protégez votre compteur du gel à l'aide de matériaux isolants. (Attention : ne pas utiliser de la laine de verre qui va se gorger d'eau dans un milieu humide et donc perdre son pouvoir isolant).

Nous conseillons de **surveiller** l'index de votre compteur régulièrement pour remarquer toute **consommation anormale** qui pourrait être la conséquence d'une fuite.

2 FOURNISSEURS D'EAU

Sont présents sur la commune de Saint Prim :

- Service des **Eaux d'Entre Bièvre et Rhône**
7 rue des Vêpres 38550 Le Péage-de-Roussillon
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél : **04 74 86 39 70**
Mail : eaux@entre-bievretrhone.fr
Site : <https://eaux.entre-bievretrhone.fr>
- **Suez Eau France**
Tél. : 0 977 408 408 - www.toutsurmoneau.fr



TRAVAUX D'HABITATION OU DE SES ABORDS

Tous les travaux d'aménagement, de modification d'habitations et de leurs abords, (piscine, abris façade, fenêtres, toitures...etc.) quelle qu'en soit l'importance, **doivent faire l'objet d'une déclaration.** N'hésitez pas à contacter le secrétariat de **mairie avant** de commencer les travaux au **04 74 56 42 70.**



NEIGE

Notre agent communal s'emploie à déneiger nos routes le plus rapidement possible, sans pouvoir être partout dans l'heure qui suit les premiers flocons.

Depuis **2022**, il est **obligatoire** dans le département de l'Isère, d'être équipé de **pneus neige** ou détenir des chaînes ou chaussettes dans le coffre de son véhicule. Pour la période **du 01/11 au 31/03.**

De même, n'hésitez pas à vous procurer 1 ou 2 sacs de sel : cela vous sera fort utile pour nettoyer votre cour et l'accès à votre garage. Merci par avance de votre collaboration.

ELAGAGE

Afin de prévenir le risque d'accident qui provoquerait la coupure des lignes électriques et téléphoniques à la suite de la chute d'une branche ou d'un arbre, il est bon de connaître les obligations de tous.

La réglementation prévoit, pour les propriétaires, une obligation d'entretien des arbres plantés près des réseaux aériens, électriques et téléphoniques.

En cas de non-respect de cette obligation le fournisseur se retourne contre le propriétaire qui sera facturé pour la réparation.

Le propriétaire est passible d'une amende de 1500 € par câble endommagé. (Article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et des Communications Electroniques).

Vous trouverez les deux textes explicatifs sur le site de la mairie :

<https://saint-prim.fr/article-1923-l-elagage-unenjeu-pour-tous>

ELECTIONS À VENIR



Quelles sont les dates des prochaines élections ?

Vérfié le 27 août 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Les prochaines élections sont les élections municipales. Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Sauf situation particulière, la date précise d'une élection est fixée par le décret de convocation des électeurs. Ce décret est publié dans un délai qui varie selon l'élection concernée.

Les dates des élections dépendent du lieu de vote des électeurs :

Quelles sont les dates des élections en métropole ?

Tableau - Dates des prochaines élections politiques

Élection	Prochain vote	Précédent vote	Fixation de la date précise
Élections municipales (https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F1952)	15 et 22 mars 2026	Mars et juin 2020	La date précise doit être communiquée aux électeurs au moins 3 mois à l'avance.
Élection présidentielle (https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F1940)	2027	Avril 2022	Sauf en cas de vacance de la présidence de la République ou d'empêchement du Président de la République, les électeurs sont convoqués au moins 10 semaines avant la date du 1 ^{er} tour de scrutin.
Élections départementales (ou cantonales) (https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F1958)	Mars 2028	Juin 2021	La date précise doit être communiquée aux électeurs au moins 6 semaines à l'avance.
Élections régionales (https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F1958)	Mars 2028	Juin 2021	La date précise doit être communiquée aux électeurs au moins 6 semaines à l'avance.
Élections européennes (https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F1944)	2029	Juin 2024	La date précise doit être communiquée aux électeurs au moins 7 semaines à l'avance.
Élections législatives (https://www.service-public.gov.fr/particuliers/vosdroits/F1943)	2029	Juin et juillet 2024	Sauf cas de dissolution, les élections ont lieu : Dans les 70 jours avant la fin du mandat de l'Assemblée nationale précédemment élue <ul style="list-style-type: none">Et le 7^e dimanche qui suit la publication du décret convoquant les électeurs.

À noter

Les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux. La dernière élection a eu lieu en septembre 2023.

HOMMAGE À BERNARD SEEMANN



La commune de Saint-Prim a perdu l'été dernier l'un de ses Saint Primois **Bernard SEEMANN**, homme engagé et fidèle à ses valeurs.

Il a d'abord été membre actif du Sou des écoles, lorsqu'il accompagnait ses enfants dans leur parcours scolaire.

Toujours volontaire, il participait avec enthousiasme à l'organisation des fêtes et des actions de soutien aux élèves.

Entraîneur de foot des enfants du village il était très exigeant, parfois même un peu trop mais c'était un trait de son caractère d'être perfectionniste.

Par la suite, il s'est engagé au service de la commune en étant élu à deux reprises au conseil municipal, où il a œuvré avec sérieux et détermination pour le bien collectif.

Bernard SEEMANN était un bénévole infatigable, il répondait toujours présent : qu'il s'agisse de travaux ponctuels, d'installations techniques ou de services rendus aux habitants.

Il a également poursuivi son engagement au sein de l'association Cœur de Village, où il contribuait activement à l'animation de la vie locale.



Sa disponibilité, son sens du collectif et son attachement à la commune resteront gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont eu la chance de croiser sa route.

**Saint-Prim salue l'un
de ses serviteurs les plus engagés.
Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.**

VIE SCOLAIRE

*Cette année, 118 élèves
sont inscrits à l'école de Saint Prim.*

Ils sont répartis en 5 classes :

- 26 élèves en classe de PS/MS avec M^{me} Chatagner et Mme Gauthier
- 21 élèves dans la classe de MS/GS/CE1 avec M^{me} Vaudaine
- 22 élèves dans la classe de CP/CE1 avec M^{me} Beurain et M^{me} Haller
- 25 élèves dans la classe de CE2/CM1 avec M^{me} Comte
- 24 élèves dans la classe de CM1/ CM2 avec M^{me} Vitoz

Les enseignantes de maternelle sont épaulées par deux ATSEMS :

- M^{me} Constantin Catherine en PS/MS
- M^{me} Dezarnaud Marie France en MS/GS/CE1.

Comme chaque année, de nombreux projets sont proposés aux élèves.

● Le thème choisi pour travailler cette année est le cinéma et les contes.

Dans ce cadre, les élèves du CP au CM2 participeront au projet départemental « école et cinéma ». Ce projet permet aux élèves inscrits d'aller voir trois films ou dessins animés au cinéma Le Grand Rex au Péage de Roussillon et d'apprendre à devenir spectateur.

Ce thème du cinéma et des contes sera repris par Anne Heslop, notre intervenante musique. Elle sera présente dans l'école tous les mardis matins de décembre à juin. Une représentation, pour mettre en valeur le travail réalisé tout au long de l'année scolaire, aura lieu le **vendredi 12 juin à 18h**.

Le **vendredi 6 mars**, le traditionnel **Carnaval** aura lieu à l'école. Les enfants pourront se déguiser sur le thème des contes et du cinéma. Un défilé aura lieu dans le village si la météo le permet. L'équipe enseignante aimerait également trouver un conteur ou une conteuse pour intervenir dans les différentes classes.

● Cette année encore, c'est une année sportive qui attend les élèves de Saint-Prim.

Dès le vendredi 12 septembre les enfants ont participé au « Challenge du cœur » de Saint Maurice l'Exil. Il s'agit d'une course réalisée au profit des enfants malades. Un kilomètre parcouru rapporte 1 euro à l'association. Grâce à leur ténacité, les élèves de Saint Prim ont réalisé 511 tours soit 511 euros reversés à l'association. Bravo à eux !

Les horaires de l'école restent inchangés : 8h30/11h30 et 13h30/16h30.

Pour contacter l'école, vous pouvez appeler au **04.74.57.83.45**

Vous pouvez également contacter l'école par mail à l'adresse suivante : **ce.0381189L@ac-grenoble.fr**

M^{me} Beurain, la directrice de l'école, est déchargée le jeudi.



Un spectacle de Noël intitulé « Nérée, l'aventure du Noël magique des Abysses » a été proposé aux enfants le jeudi 18 décembre.





Les élèves de la PS au CM2 ont pu également participer à 6 séances de découverte en handball. Ces séances ont été menées par les intervenants du club de handball de Saint Maurice l'Exil du mardi 9 septembre au mardi 14 octobre.

Les élèves de CM2 ont participé à la journée Cross et olympiades CM2/6^{ème}, organisée par le collège de Saint Maurice l'Exil. Afin de travailler la liaison CM2/6^{ème} et que les élèves de CM2 puissent découvrir le collège de secteur. Le cross a été organisé pour la quatrième année consécutive le jeudi 9 octobre. Les élèves ont mangé au self du collège à l'issue de la manifestation. Les élèves de CM2 ont terminé troisième. Félicitations !!!

Les élèves de la GS au CE1 pourront à nouveau bénéficier de 10 séances de piscine pour travailler et acquérir le savoir nager puisque les travaux d'Aqualône sont terminés.



● **Comme chaque année, certains élèves ont participé à la cérémonie du 11 novembre.**

Toute l'équipe enseignante tient à remercier les représentants du sou des écoles sans qui les projets évoqués ci-dessus, ne pourraient pas avoir lieu. Le sou des écoles a besoin de l'implication de tous les parents pour que l'école continue à proposer des activités pédagogiques de qualité.

Toute l'équipe enseignante tient à remercier également la mairie qui met tout en œuvre pour le bon fonctionnement de l'école au quotidien et participe également financièrement aux activités.

Merci à tous... et meilleurs vœux pour la nouvelle année...

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



TARIF

Le prix du repas est de 4.10 €

Le prix du quart d'heure de garderie varie selon le quotient familial.

Les menus sont affichés sur les panneaux de l'école, de l'accueil périscolaire et sur le site de la commune saint-prim.fr

Nous accueillons vos enfants, **tous les matins d'école de 7 h 15 à 8 h 15** (environ 38 enfants) et **de 16 h 30 à 18 h 30** (environ 50 enfants).

Les maternelles vont dans la salle de motricité pour l'accueil du soir durant trente minutes.

Nous disposons d'un beau lieu d'accueil pour grands et petits et dès que nous le pouvons, nous profitons de l'extérieur ou décloisonnons le groupe.

Le périscolaire est un temps d'échange et de relais entre les familles et l'équipe éducative. Pendant ces temps périscolaires, chaque enfant a le choix :

- ❖ de lire,
- ❖ dessiner,
- ❖ faire une activité manuelle (couture, perles à repasser, scoubidou...),
- ❖ jouer,
- ❖ papoter,
- ❖ ou ne rien faire.

Nous n'imposons pas d'activité aux enfants mais leur faisons des propositions afin que le périscolaire reste un lieu où l'enfant peut choisir, se détendre, s'amuser, s'émerveiller, découvrir et même apprendre.

L'équipe encadrante est composée de **Cathy, Céline, Clémence, Marie-France, Sylvie et Sophie.**

RESTAURANT SCOLAIRE 04.74.57.77.03.

Les enfants sont placés à table tout en essayant de respecter une mixité au niveau des classes, sous l'œil attentif des animatrices. Cette mixité permet de responsabiliser les plus grands et de créer une entraide.

Nous invitons chaque enfant à découvrir des nouvelles saveurs en goûtant chaque plat.

La société API qui nous fournit les repas depuis septembre 2023 propose des repas à thème une fois par mois.

102 enfants ont participé au repas de Noël dans une ambiance chaleureuse.



ASSOCIATION ESPOIR CONTRE LE CANCER

ANTENNE DE ROUSSILLON



Rappelons que l'Association Isère contre le Cancer a pour but :

- Le soutien à la recherche contre le cancer,
- L'accompagnement des malades,
- L'aide aux personnes et aux familles.

Tous les membres du Conseil d'administration sont bénévoles.

Si l'association peut percevoir des dons de toute origine, leur attribution reste limitée au département de l'Isère, ce qui permet de respecter la raison de sa création il y a plus de 40 ans.

L'Association organise deux opérations importantes : la marche de l'Espoir tous les ans au mois de mai dans une commune différente ; et une vente de brioches tous les deux ans en liaison avec les CCAS communaux. La prochaine vente de brioches est programmée courant 2026.

L'Association participe également à des actions de sensibilisation à l'hôpital de Vienne dans le cadre de « Mars Bleu », le mois du dépistage du cancer colorectal, « Juin Vert », le mois de sensibilisation sur le dépistage du cancer du col de l'utérus et aussi « Octobre Rose » sensibilisation à la prévention et au dépistage du cancer du sein.

Toutes ces opérations ont permis d'affecter des financements à diverses structures hospitalières.

Par exemple, le Mas des Champs de Saint-Prim a pu bénéficier de financements pour des soins de socio-esthéticienne en faveur des malades et pour l'acquisition d'un casque virtuel Lumeen. (Lumeen est un dispositif médical et récréatif destiné aux secteurs sanitaire et médico-social qui offre des expériences immersives en réalité virtuelle pour améliorer le bien-être, favoriser le lien social, réduire l'anxiété, la douleur, les troubles du comportement et la consommation médicamenteuse).

Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet : www.espoir-isere-cancer.com ; avec une page consacrée à chaque antenne.

Marche de l'Espoir

Cette 27^{ème} édition a eu lieu le dimanche 11 mai 2025 à Saint Prim.

En proposant des parcours variés de 4, 8, 14 et 20 Kms au travers des communes de Saint-Prim, Les Roches de Condrieu, Chonas l'Amballan et Reventin-Vaugris nous avons réunis 878 marcheurs (record de participation battu !!!) : 89 pour les 4 kms, 411 pour les 8 kms, 267 pour les 14 kms et 111 pour les 20 kms.

Cette journée nous a apporté un résultat de 14.688,00€ dont 6.195,00€ en provenance des sponsors.

En 2026, nous vous attendons donc nombreux à Ville sous Anjou, le dimanche 10 mai, sur la distance de votre choix : 4, 8, 14, ou 20 kms, pour tenter d'égalier ou même de dépasser le nombre de marcheurs de 2025 !!

Adhérent, bénévole, sponsor, CCAS, mairie, chacun à son niveau contribue à honorer l'objectif de l'association : la lutte contre le cancer.

UN GRAND MERCI A CHACUN !



ASSOCIATION ST PRIM CŒUR DE VILLAGE



L'animation de notre village est une de nos priorités, les manifestations proposées tout au long de l'année, ont été un véritable catalyseur de rassemblement.

Composition du bureau (suite à notre AG du 31 janvier)

Frédérique Faury : Présidente
Guy Battaglini : Vice Président
Pierre Guironnet : Trésorier
Danielle Nicollet : Secrétaire

Autres membres :

Pierre Chatain, Reine & Jean François Constantin, Christine Cros, Raymond Faury,

Fabienne Gaillard, Anne Marie & Pierre Guillet, Dominique Leclercq, Simone Léone, Jacky Lobbe, Jean Loison, Annick & Gilles Mouraret, Jean François Nicollet, Mathieu Nowicki, Christiane & Daniel Prunt, Maryse Rodel, Bernadette & Gilbert Sauzay, Andrée Verrier, Véronique Zok.

Malheureusement, Bernard Seemann, un compagnon de route depuis des années nous a quitté fin août. Sa disparition nous a profondément attristée, aussi nous tenons à lui rendre un dernier hommage pour son dévouement, sa gentillesse et sa grande loyauté, Merci Bernard.

Rétrospective 2025 :

Soirée créole le 8 février

Un groupe Antillais a assuré dignement l'animation musicale "Patrick Pierre Band" des rythmes chauds et percutants ont enflammé la piste de danse, le tout accompagné par un plat typique de la cuisine créole "le rougail saucisses". Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une excellente soirée.

Chasse aux œufs le samedi 19 avril :

Pour l'occasion, le centre de convalescence de St Prim, nous a ouvert gracieusement son parc. 40 enfants accompagnés de leurs parents, ont pu profiter des joies de la chasse aux œufs dans un cadre sécurisé.

Chaque enfant, est reparti avec son petit paquet d'œufs de Pâques, et au final un tirage au sort a permis de connaître le chanceux (euse) qui a remporté la super grande poule en chocolat.

Fête de la musique le 21 juin :

Sur la place de l'école.

En début de soirée, nous avons accueilli un groupe de rock, pop "Stéph Bourriaud" qui a largement assuré l'animation ce qui a permis aux danseurs de rock à exercer leurs arts. Pour conclure cette fête,

un DJ a su mettre le feu au dance floor.

L'association, avait prévu buvette et restauration rapide, qui ont été très appréciées.

Fête nationale le 13 juillet :

En association avec le comité des fêtes de Chonas, le syndicat intercommunale et les mairies de Chonas et St Prim.

La première partie musicale a été assurée par "Pierre Luc et Véronique", puis un DJ "Patrick Richetta" a assuré avec brio la fin de soirée.

Le feu d'artifice tant prisé par les villageois, a été tiré par des bénévoles de nos communes formés pour l'occasion.

Restauration rapide et buvette ont été appréciées.



Balade gourmande le 21 septembre :

150 participants, le parcours un peu pluvieux de 11km toujours différent d'année en année a permis de découvrir le village de Chonas et son château et la campagne St Primoise.

Il a été jalonné de pauses, (apéritif, entrée) confectionnées par les bénévoles de l'association.

Le plat a été servi au camping du "bois des sources", étape fort appréciée vu les conditions climatiques. Fromages et desserts ont conclu cette randonnée, à la mairie.

'Nono' au son de sa guitare, a assuré ce final avec panache pour le plaisir des participants.

Concert avec le groupe "Yiddishka" le 12 octobre :

Merveilleux voyage musical de l'Europe de l'est à l'Andalousie à l'église de St Prim, aux sons des clarinettes, du violon, de l'accordéon, des percussions, du piano et de la voix. Moment de partage intense entre les musiciens et le public. Noël, des fameuses huîtres de Marennes d'Oléron. Belle matinée où la convivialité était au rendez-vous.

DATES A RETENIR

- Assemblée Générale le vendredi 30 janvier
- Soirée Théâtre avec la compagnie "Grain à moude" pièce de Jean Anouilh " La culotte" le vendredi 6 mars à la salle polyvalente.
- Chasse aux œufs le samedi 5 avril ?
- Fête de la musique le 21 juin
- Fête nationale le 13 juillet
- Balade gourmande le dimanche 20 septembre
- Matinée Huîtres le dimanche 6 décembre
- Concert pour le téléthon ?

Certaines dates de concerts ou autres ne sont pas encore fixées, vous trouverez nos infos, sur notre page face book, sur le site de la mairie, sur l'application panneau pocket, et plus localement sur les panneaux d'info mairie, et nouvellement sur le code QR de nos affiches.

Depuis peu nous utilisons la billetterie en ligne mis en place par l'office de tourisme EBER pour le paiement de certaines de nos manifestations, service gratuit qui est très apprécié.

Vous pouvez nous contacter, pour des propositions



Concert chorale "L'air du temps" du 5 Décembre :

Grace au dynamisme de la chorale de Chavanay et sa qualité d'interprétation avec son répertoire de chansons françaises très varié nous avons pu récolter une somme conséquente pour la cause qui nous anime annuellement qui est le TELETHON.

Un chèque de 790 € a été remis aux responsables de l'AFM par la présidente de l'association Saint-Prim Cœur de Village.



Matinée huîtres le 7 décembre :

Matinée prisée des amateurs d'huîtres, dégustation, vente à emporter ou commande pour les fêtes de Noël, des fameuses huîtres de Marennes d'Oléron.

Belle matinée où la convivialité était au rendez-vous.

d'animations ou autres : via notre adresse mail : saintprim.coeurdevillage@gmail.com

Nous remercions, très vivement les personnes qui nous soutiennent et celles qui n'hésitent pas à nous apporter leurs aides lors des manifestations, ainsi que la mairie de St Prim, le syndicat intercommunal et l'office de tourisme EBER.

**TOUTE L'EQUIPE DE SAINT PRIM COEUR DE VILLAGE
VOUS SOUHAITEUNE TRES BELLE ANNEE 2026**

SALUANT ANIMATIONS



MISSION D'ANIMATION INTERCOMMUNALE REVENTIN-VAUGRIS, CHONAS L'AMBALLAN, LES COTES D'AREY, SAINT PRIM

La mission d'animation est le résultat du partenariat entre quatre communes ayant la volonté de proposer des actions en direction de l'enfance et la jeunesse et la Fédération Léo Lagrange, association à but non lucratif d'éducation populaire.

La Mission d'animation propose

Accueil de loisirs 3/11 ans

Les vacances scolaires

- Hiver, printemps, automne à l'école de Chonas l'Amballan et Salle polyvalent Chonas/St Prim
- Eté (fermeture 2 semaines en août) au gymnase de Reventin.

Périscolaire Mercredis

A l'école de Saint-Prim.

Accueil de loisirs ados

Les vacances scolaires

Hiver, printemps, été (fermeture 2 semaines en août), automne au local ados des Côtes d'Arej

+

Soirée ados
Projets jeunes

Actions familles

Spectacles conférences,
Sorties familles
Matinée jeux
Petit déjeuner parents/enfants
Soirée thématique : ex la communication non violente, les écrans....

Les objectifs de notre projet Pédagogique

Il sert de référence en permettant de donner du sens aux activités proposées et aux temps de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs. Les objectifs pédagogiques généraux de la structure sont les suivants :

- ✓ Favoriser la socialisation
- ✓ Sensibiliser l'enfant au respect de son environnement
- ✓ Développer l'autonomie.

Les objectifs opérationnels sont déclinés par secteur et par tranche d'âge avant chaque période de vacances.

Secteur enfance 3/11 ans

L'accueil de loisirs est accessible en priorité aux enfants des quatre communes, Reventin, Les Côtes d'Arey, Chonas L'Amballan, Saint Prim. Le nombre d'enfants varie d'une période à l'autre et suivant les locaux que nous avons à disposition. En moyenne, c'est 80 enfants par jour dont 32 de moins de 6 ans. Le repas du midi (fourni par la cantine de Reventin) ainsi que le goûter sont gérés par nos soins.

4 groupes d'âges sont composés pour permettre d'adapter au mieux les activités et le rythme de vie de chacun : 3/4 ans - 5/6 ans 7/8 ans - 9/10 ans.

Temps forts de l'année 2025

Pour cette année écoulée, les enfants ont exploré différents thèmes :

- **La magie des sciences**, les différentes " pattes " , les « multivers », le cirque en folie !!!

En lien avec ces différents thèmes nous avons proposés

- **Des sorties** : Parc animalier 1001 cornes, Walibi, le bois des lutins, la mini ferme de Feyzin, Ludogaïa, cirque Imagine.

- **Ainsi que des animations** : Atelier sur les sciences avec Les Savants fous, Ebullisciences, atelier poterie avec Bénédicte Clavagnier, structures gonflables, ...

Mais aussi : 15 enfants sont partis en séjour l'été à Avignon.



Atelier poterie enfance



Initiation cirque automne enfance



*20 jeunes ont pu se former
au 1^{er} secours*

Secteur Ados

L'Espace Ados (à partir de 11 ans collégiens) est accessible en priorité aux jeunes des quatre communes : Reventin, Les Côtes d'Arey, Chonas L'Ambellan, Saint-Prim. Le secteur Ados accueille un nombre maximum de 16 jeunes par jour. Le repas du midi ainsi que le goûter sont à la charge des familles. Un accueil est assuré dès 7 h 30 avec l'accueil enfance, sinon ils ont la possibilité de prendre une navette au point de rendez-vous de chaque commune. Les parents peuvent venir récupérer leurs ados le soir, à l'accueil enfance, ou comme le matin, les jeunes peuvent emprunter la navette.

Temps forts de l'année 2025

Sur la lancée de 2024 le secteur ados continue le développement du « HUB » (réseau des ados de la fédération Léo Lagrange).

Ce dispositif permet d'être en lien avec d'autres accueils jeunes et de bénéficier de formations, d'informations, partenariats qu'aurions du mal à avoir en étant seul. Grâce à cela le programme ados s'est enrichi, et voici les temps forts pour cette année :



- Un séjour ski, initiation au simulateur de vol, avec découverte des métiers de l'aéronautique, journées Inter Hub, pour les 15-17 ans un séjour en Allemagne à la rencontre de 10 jeunes avec l'OFAJ (Office franco-Allemand pour la jeunesse).

Il est prévu un séjour en France sur 2026 pour accueillir ces jeunes. Puis toujours pour 2025 : le Séjour Hub sous les étoiles à Pont-et-Massène, découverte de la boule lyonnaise avec le club local, séjour Hub citoyens à Barcelone, sur les vacances d'automne 20 jeunes ont pu se former au 1^{er} secours, et tout au long de l'année des soirées ados.

L'équipe

- ▲ Catherine Bonneton, responsable de la mission d'animation Tel : 06.87.85.27.49
- ▲ Cyrielle Mansuy référente enfance Tel : 06.80.11.78.16
- ▲ Anthony Pereol, référent jeunesse, Famille Tel : 06.48.53.50.96

« SALUANT ANIMATIONS »

Léo Lagrange Animation

1 Place des Arelis

38138 Les Cotes D'Arey

Email : saluantanimations@leolagrange.org

Lien de connexion pour les inscriptions : <https://espacefamille.aiga.fr//11699822>

Annonces entreprises



IMMOBILIERE VALRIM

APPARTEMENTS NEUFS À VENDRE à SAINT-PRIM
« Le Valentin »

04 75 44 04 77



Le Miel Saint Primois
 Apiculteur


JUGAL Jérémie
 07 82 04 92 87

Facebook : Le Miel Saint Primois
 Jeremjgl@gmail.com

SARL
MAECHLING Philippe T.P



276 route de Saint-Clair - 38370 SAINT-PRIM
06 19 94 58 35 maechling@wanadoo.fr



Saint Clair Stores
 PERGOLAS - FENÊTRES - VOILETS - DOMOTIQUE

Depuis 1970 à votre service

Bernard Sabliere

Zone Artisanale Grand Champ ■ 1167, Allée des Mûriers
 38121 CHONAS L'AMBALLAN
 Tél. 04 74 84 99 29
 infos@stclairstores.com ■ saint-clair-stores.decostory.fr



Création site internet
 Développement sur mesure
 Hébergement
 Référencement

Distributeur La Franc Boule homologuée FIPJP

Christian Loubechine - 06 84 21 24 13 - christian@actupro.fr

ELECTRICITE
 NEUF - RENOVATION
 TRAVAUX DIVERS
 Port. 06 19 49 37 40
 f électricité Reynaud
REYNAUD

50%
 AVANCE IMMEDIATE



Contact
 06 67 57 50 39
 tropical.paysage@outlook.fr
 38370, St Clair du Rhône
 https://www.tropicalpaysage.fr



Menuiserie - Agencements
 Menuiserie, Cuisine et bains, dressing, mobiliers,
 pose de parquet, terrasse, fabrication sur-mesure...
 Vous pensez, nous créons pour vous

Téléphone : **06 76 28 38 86**
 Messagerie : cedric.bouchard.ga@orange.fr
www.facebook.com > cedric.bouchard.129
 38138 Les CÔTES D'AREY

CLUB AUTOMNE DE LA VIE

L'association, qui a fêté ses 50 ans d'existence l'an dernier, se réunit tous les jeudis après-midi à la mairie de Saint Prim ou dans la salle polyvalente, suivant les saisons. C'est l'occasion pour ses adhérents de se retrouver autour de jeux de coinche, scrabble, rami ou autres, et de partager de bons moments autour d'un goûter.



On salue avec plaisir l'arrivée de nouveaux adhérents et on souhaite en accueillir toujours plus. Le montant de l'inscription annuelle est fixé à 20 € par personne et 1€ par participant chaque jeudi.

Les dates à retenir pour l'année :

- ▲ Repas de Noël : jeudi 4 décembre 2025
- ▲ Tirage des rois : jeudi 8 janvier 2026
- ▲ Repas au restaurant : jeudi 9 avril 2026
- ▲ Pique nique de fin d'année : jeudi 25 juin 2026

Le bureau :

Annette Fayat, Présidente,
Régine Burel, Secrétaire,
Hélène Cornubert, Trésorière
Renée Querlioz, Marie Antoinette Rouché,
Danièle Nicollet, Nicole Brenier, Simone
Franck, Evelyne Le Morzellec



VNSOLUTIONS

Tuyauteries industrielles
Chauffage
Climatisation



Vincent NAWROSKI
06 72 98 30 39
contact@vnsolutions.fr

30 rue du 35ème Régiment d'aviation
69500 BRON

BAZIN
ATIMENT 1961

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

DES HABITANTS DE CHONAS ST PRIM 2025-2026



Messagerie ACL : acl@acl-chonassaintprim.fr
Adresse postale 4 place de la Mairie 38121 Chonas l'Amballan

Retrouver le planning des activités proposées par l'ACL sur les sites des mairies de Chonas et de Saint Prim.

L'adhésion à l'association est de 15 € par an et par famille à celle-ci s'ajoute la participation pour chaque activité.

Début saison : 9 septembre 2025 fin de saison : 27 juin 2026

L'Association Culture et Loisirs des habitants de Chonas-St Prim (les habitants des communes environnantes sont aussi les bienvenus), offre à ses adhérents la possibilité de participer à de nombreuses activités dans différents domaines à la fois culturels, artistiques et sportifs : un Conseil d'Administration de 8 personnes assure le fonctionnement et l'animation de l'association.

Présidente	Annick Bouffard,
Secrétaire	Michel,
Trésorière	Danièle Rubio



Animations de la saison 2024 2025 Mars 2025 : Exposition Artistique

Découverte des créations des artistes locaux et du savoir-faire des différents ateliers de l'ACL. Ateliers participatifs et expo-vente. Assistance nombreuse et intéressée.

Projets d'animations pour 2026

Journée des adhérents avec exposition artistique : 21 mars 2026

Assemblée Générale : 6 février 2026

Chaque activité organise aussi à différentes périodes de l'année des moments conviviaux.

ANGLAIS

Salle d'Animation Rurale

Professeur : Nicola Martin

Responsable : Monique Michel

Tél : 06 03 58 70 57



Mardi:8h/9h:Participants

avec quelques bases en anglais mais ayant besoin

de se sentir plus à l'aise dans les situations de la vie quotidienne et des voyages à l'étranger.

Participation : 185 €

Mardi : 9h15/10h15 : Participants confirmés :

amélioration de l'expression orale.

Travail sur des thèmes d'actualité.

Mardi : 10h45/12h Idem

Participation : 228 €

LES DANSES DE SALON (SAR) :

Professeur : Agnès 06 13 29 72 88

Mardi : 19h/20h : Danse de salon et latino

Mardi : 20h/21h : Rock

Activité très bénéfique pour le corps, le moral et la mémoire.

Participation individuel :

1 cours : 159€, 2 cours : 288 €

Participation en couple :

1 cours : 288€ 2 cours : 510 €

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

DETENTE ET SAVOIRS (SAR) :

Responsable : Marie-Louise Gonzalvez
04 74 15 91 30

Lieu de convivialité où l'on échange des idées et des savoir-faire, où l'on trouve une aide grâce à l'expérience de chacune.

Cet atelier offre des activités diverses : couture, confection de sacs, trousse et pochettes...

Mardi : 14h/18h

Jeudi : 14h/18h

Participation pour 1 ou 2 après-midi : 25€

PATCHWORK (SAR) :

Responsables :
Jo Martin Tél : 06 74 00 46 01
Mauricette Pierron
Tél : 06 59 95 00 55

Apprentissage avec travail imposé puis travaux au choix des participants : trousse de couture, pochettes, tableaux muraux, dessus de lits...Le patchwork est un art à part entière.

Vendredi : 10h/17h

Participation : 25€

MARCHE NORDIQUE :

Départ Parking SAR
Animé par Véronique Duboz

Sport complet qui se pratique avec des bâtons de marche : endurance, force musculaire, souplesse, équilibre, coordination.

Mardi 9h30/10h30 : Marche douce

Participation : 111€

Vendredi : 10h15/11h45

Participation : 123€

Nouveauté : création d'une variante de la marche nordique « la marche douce » qui privilégie le souffle et l'endurance avec un départ très doux.



Expo découverte des oiseaux



DES HABITANTS DE CHONAS ST PRIM 2025-2026

GYMNASTIQUE ADULTE

Responsable de l'activité :
Annick Bouffard : 04 74 56 17 59



Notre nouvelle
professeure

LUNDI	LUNDI	LUNDI	JEUDI	JEUDI
8h15 / 9h15 Gym douce	9H15 / 10H15 Gym douce	10H15 / 11H15 Coordination équilibre	18H30 / 19H30 Renforcement musculaire stretching	19H30 / 20h30

Participation : 156 €

Vendredi	LUNDI
9h / 10h Renforcement musculaire stretching	10 h / 11h Pilates

Participation : 150 € pour 1 ou 2 cours



QI GONG :

Trois enseignants :
Sylvain Rodriguez Tél : 06 33 80 30 59,
Jeffrey Roussel Tél : 06 48 67 29 18,
Marie-Agnès Vaudaine Tél : 06 79 55 39 00.

Trois Qi Gong différents. Prendre conscience en profondeur de son corps, apaiser son esprit, retrouver une certaine autonomie.

Lundi : 17h / 19h
Mardi : 18h30 / 19h45
Jeudi : 9h30 / 10h45

Participation : 150 €

YOGA :

Enseignante : Cecilia Roose
tél : 06 03 11 15 18

Renforcer toutes les capacités de son corps, accéder à un état de plus en plus durable de paix intérieure.

Mardi : 19h / 20h15
Mercredi : 9h30 / 10h45
Jeudi : 19h / 20h15

Participation : 201 €

Annonces entreprises



BUFFIN TP

Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Cours de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 www.groupe-buffin.fr

69420 AMPUIS

La nappe à carreaux
Traiteur

BUFFETS & COCKTAILS, PLATS à EMPORTER
PORTAGE de REPAS, PLATEAUX REPAS

Virginie SERVE

Tél. 06 81 62 90 43
38121 CHONAS L'AMBALLAN



SARL FRANCK RIGOLLIER

Motoculture



209 Route de Vernioz
38138 LES COTES D'AREY
saririgollier@orange.fr

06 50 86 87 26 / Tél 04 74 87 39 09



Les
Jardins
de
Corneyzin

Producteur de légumes,
conserves & farines

LANDRY NIVON

ELAGAGE ABATTAGE
ROGNAGE DE SOUCHES

Location de benne 4 et 6 m³
pour déchets verts

38121 Chonas l'amballan
06.73.79.29.12
landry.nivon@gmail.com



Vous êtes gérant de
votre PME ou TPE



Libérez vous de
vos tâches
administratives
et comptables
en lien avec Target

EYE DaciaBonneton.fr
Siret : 796 750 204

06 11 71 19 54
ST PRIM

GROUPE BONNETON
LE PARTENAIRE DE VOTRE MOBILITE



BONNETON MOTORS
182 Rue Marius Feuillet, ZA de Varambon,
38370, Saint-Clair-du-Rhône
Téléphone : 04.74.87.52.35

AUTOMOBILES BONNETON
84 ZA de Varambon,
38370, Saint-Clair-du-Rhône
Téléphone : 04.74.56.55.91

www.groupebonneton.com

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

RANDONNÉES PÉDESTRES

Samuel Bouffard 07 82 38 34 31
Un dimanche par mois de septembre à juin
Planning et conditions sur le site des mairies de Chonas et de St Prim
Début des randos : septembre 2025

A.C.L. INFO. RANDO. 2025/2026

DATES	LIEUX	H. DEP.	DUREE	
14 SEPT. 25	LA GRANDE PIERRE BAZANNE	6h30	5 h	Roche en Forez - Loire
12 OCT. 25	SERRE DE LA ROUE	7 h	5 h	Chateau Neuf de Vernoux 07
16 NOV. 25	VALLÉE DE BOZANCON	7 h	4h30	Saint-Joseph - Loire
14 DEC. 25	ETANG DES VAVRES (DOMBES)	7 h	4h30	St André de Corcy - Ain
11 JANV. 26	CIRCUIT DU DONJON	7h30	4 h	Montmiral - Drôme
15 FEV. 26	LES ETANGS DE BONNEVAUX	7 h	4 h	Boissieux - Isère
15 MARS 26	LES GRANDS MASSIFS	6h30	4h30	St Félicien - Ardèche
12 AVRIL 26	LE VAL D'AZERGUE	6h30	5 h	Ternand - Rhône
10 MAI 26	LE CREUX DE L'OULETTE	6h	5h30	Saillant - Puy-de-Dôme
14 JUIN 26	LE MONT PENEY (BAUGES)	6h	5h30	St Jean d'Arvey - Savoie
27 & 28 JUIN 26	REFUGE DES MAYÈRES	8h le samedi		Cordon - Haute-Savoie

DÉPARTS DU STADE DE CHONAS / ST. PRIM : les heures de départ sont indicatives, elles seront confirmées 15 jours avant par affichettes. DESTINATIONS ET DATES PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES EN RAISON DE LA MÉTÉO.

PARTICIPATION : adhésion à l'ACL obligatoire (15 € par famille, pour toutes les activités)

A l'activité : 10 € par an par personne. Gratuit pour enfants jusqu'à 15 ans.

+ Par Rando: frais de route en fonction de la distance et du nombre de véhicules.

CONTACT : S. BOUFFARD 07 82 38 34 31

ASSURANCE : BIEN QUE L'ACL SOIT ASSURÉE POUR SA PROPRE RESPONSABILITÉ CIVILE, IL EST CONSEILLÉ AUX RANDONNEURS DE SE MUNIR D'UNE RESPONSABILITÉ CIVILE PERSONNELLE.



US 2 VALLONS

Depuis sa création en juillet 2009, l'US2VALLONS est un club de football amateur qui rayonne sur les 4 villages de Clonas-sur-Varèze, St-Alban du Rhône, St-Prim et Chonas l'Amballan et bien au-delà, dans tout le pays roussillonnais. Il est né de la fusion entre l'ESSAC (ES St-Alban Clonas) et l'ASCP (AS Chonas St-Prim).

Le club propose la pratique du football aux enfants, ados et adultes (garçons et filles). Pour la saison 2025/2026, le club compte 180 licenciés répartis dans les catégories U7, U9, U11, U13, U15, U17, seniors, vétérans et loisirs. Nouveautés pour cette année 2025 : le retour de notre équipe seniors après une interruption de plusieurs années. Le groupe de Greg Beyssat évolue en D5 mais aura pour ambition d'accéder au niveau supérieur dès cette année. L'entente avec le club voisin de l'AS Rhodanienne se développe et porte désormais sur les catégories U11, U13, U15 et U17. Une entente dotée d'une identité visuelle commune et d'un nom : l'Entente Sportive des Vallons Rhodaniens.

Entraînements et matches se déroulent par alternance sur les stades de St-Prim, Clonas-

sur-Varèze et Les Roches-de-Condrieu pour les équipes de l'entente. Pendant les mois d'hiver, nous avons également la chance de disposer de la salle polyvalente de St-Alban-du-Rhône pour les catégories enfants, et de la salle de motricité de l'école de Chonas l'Amballan pour les tout-petits le samedi matin.

Toutes nos équipes sont encadrées par des éducateurs diplômés ou diplômants, et évoluent en plateaux ou championnats au sein du District Drôme-Ardèche de football. Tous nos éducateurs sont bénévoles.

Infos et résultats sont à consulter chaque semaine sur nos réseaux : page Facebook @US2Vallons, page Instagram @us2vallons et chaîne YouTube. N'attendez pas pour rejoindre la communauté US2V ! Récompense du magnifique travail qui est fait par notre responsable communication, en décembre 2021, le club de l'US 2 Vallons a reçu le prix du Meilleur club amateur en communication digitale sur la scène mythique de l'Olympia à Paris !





Tout le monde est bénévole à l'US 2 Vallons, et nous œuvrons au quotidien pour que le club continue à progresser et grandir. Club convivial, nous mettons désormais l'accent sur le côté compétition qui doit être développé au sein des catégories.

Si vous êtes intéressé par le milieu sportif, et plus particulièrement par celui du football, et que vous avez un peu de temps et d'énergie à donner, n'hésitez pas à nous rejoindre ! L'US 2 Vallons est un club structuré et convivial, qui prône des valeurs de respect, de solidarité et de fair-play.

Depuis quelques années, l'US 2 Vallons dispose de sa propre mascotte ! Vasco le Spartiate fait le bonheur des petits comme des grands, et est présent à toutes nos manifestations, stages et tournois. Venez le rencontrer au bord des terrains !

L'US 2 VALLONS tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses partenaires sans qui le club ne pourrait pas exister. Merci

également aux mairies de Clonas-sur-Varèze, St-Alban du Rhône, Saint-Prim et Chonas l'Amballan, et la région Auvergne Rhône-Alpes qui nous accordent une subvention annuelle, et les syndicats intercommunaux qui investissent pour que nous travaillions dans de bonnes conditions.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre la grande famille de l'US 2 Vallons, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux partenariats.

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF

Co-présidents : M. Sébastien BLANCHARD et M. Christophe LAURENT

Secrétaire : M. Christophe DELOYS

Trésoriers : M. Maxime WIART, M^{me} Jessica BRAVOS

Responsable communication : M. Christophe LAURENT

Intendance : M^{me} Sophie LAURENT

Correspondant FFF :

M. Sébastien BLANCHARD

US 2 VALLONS

ORGANIGRAMME SPORTIF

Loisirs : Sébastien DEKAEZEMACKER

Vétérans : Grégory MARRET, Fabien MAYANT

Section féminines : Fabien CHEVALIER

Seniors : Grégory BEYSSAT

U17 : Pierre TISSIER

U15 : Christophe LAURENT, Hugo DIMINO, Fabio ALONSO

U13 : Christophe SUCHET

U11 : Yoann FRAISSE, Gauthier LARUE, Noa GILLES

U9 : Franck LIBERO, Axel RIBEYRE

U7 : Guillaume LACOUR

Gardiens de but : Grégory BEYSSAT

*Pour tout renseignement,
merci de contacter
Christophe Laurent
au 07 81 12 89 51
ou Sébastien Blanchard
au 06 82 25 54 48*

QUELQUES DATES À RETENIR EN 2026

Février – matinée diots foot loisir

Vacances de février – mini-stage US2V + tournoi de futsal

Avril – Stage de Pâques

Mai – concours de pétanque

Juin – Assemblée générale du club

Septembre – journée du club

Novembre – Grande soirée blind test

Décembre – Arbre de Noël du club

**RENDEZ-VOUS SUR NOTRE
PAGE FACEBOOK POUR
TOUTES LES INFORMATIONS,
LES RESULTATS, LES VIDEOS,
LE PROGRAMME DES
MANIFESTATIONS ET LES JEUX
ORGANISES PAR LE CLUB.**



Annonces entreprises

Architecture BARRIOS

contact@barriosarchitecture.fr
www.barriosarchitecture.fr
04 74 56 61 70

Béaux
ELECTRICITE

363, ZA de Varambon - 38370 ST CLAIR DU RHÔNE
contact@beaux-electricite.fr - 04 74 56 44 30

s.o.r.l. BORET
SERRURERIE - FERRONNERIE - METALLERIE
PORTAILS - AUTOMATISMES ET FERMETURES DE BATIMENTS

borometallerie@boret.com
12, Route d'Anneyron
26140 ST HAMBERT D'ALBON
Tél : 04 75 31 24 13
site internet : www.serrurerie.boret.fr

QUALIBAT

STRUCTURES ET OSATURES METALLIQUES - MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES ALU - ESCALIERS INTERIEURS ET EXTERIEURS - GRANDS CORPS - BOISAGE METALLIQUES - PORTES MOTORISEES - PORTAILS FER ET ALU - AUTOMATISMES

Bijouterie **FOURNIER** Joillier - Créateur depuis 1830

60 cours Romarin
38200 VIENNE
Tél : 04 74 95 10 02

GONNET
Maçonnerie - Charpente
Travaux neufs & rénovation

Zac de l'Orme, 4 rue des Auves
69420 CONDRIEU
Tél : 04 74 56 11 92 / 06 86 12 73 36
gonnetsarl@orange.fr

guillon s.o.s

12, Rue Frédéric Mistral
38370 Les Roches de Condrieu
Tél. : 04 74 56 45 50
Mail : contact@guillon

PASSERAT TP

TERRASSEMENT - RESEAUX- VOIRIE - DEMOLITION

ZA de Louze - 38550 Auberives sur Varèze
09 88 51 18 09
Email : tppasserat@gmail.com

FRANCE MATERIAUX
Construire demain, ensemble

SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33 **VERNOIZ : 04 74 84 42 33**
contact@sauvignet-dumas.com vernioz@sauvignet-dumas.com
Mail : sichonastp@orange.fr

TENNIS CLUB CHONAS ST PRIM



Mot du Président

Cette année notre club de tennis grâce à nos installations rénovées depuis 2023 démarre sous les meilleurs auspices, car nous avons 40 % d'adhérents en plus par rapport à l'année dernière soit 18 adhérents.

Aujourd'hui, tout le monde peut venir jouer au tennis et cela même si vous n'êtes pas adhérent du club. Pour réserver il vous suffit de télécharger l'application TENUP et une fois celle-ci renseignée vous pourrez jouer moyennant une contrepartie de 12€ de l'heure.



Nos installations sont bien sûr accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous espérons que cela donnera à de nombreux enfants et adultes l'envie d'essayer la pratique du tennis.

Cependant, le court N°1 a lui été équipé pour les écoles de nos deux communes de paniers de basket, de cages de hand-ball et aussi de poteaux pour jouer au volley-ball.

Avec ces bonnes nouvelles, l'ensemble du bureau du tennis club vous souhaite une excellente saison sportive en espérant vous voir bientôt sur nos courts en pleine forme.

Membres du bureau

Président : Michel RODRIGUEZ
Trésorier : Valéry POURCHER
Secrétaire : Stéphan ETIENNE
Membres : Éric HULAS

Infos pratiques

Tél : 06 73 47 60 65

Cotisations saison 2024/2025 :

- **Jeunes (de 7 ans à 17 ans) : 55€**
- **Adultes : 75€**
- **Couples : 120€**

Pour l'inscription d'un mineur, un certificat médical de moins de 3 mois sera nécessaire.

Entraînements de notre équipe et aussi des adhérents :

Tous les samedis, sauf intempéries
Horaires : de 14h00 à 16h00

Quelques dates :

- **Début octobre 2025** : une équipe est engagée dans le Championnat interrégional, catégorie plus de 45 ans.
- **Janvier 2026** : trêve de fin d'année autour de la traditionnelle dégustation de la galette des rois avec tous les adhérents accompagnés de leurs familles.
- **Mars/Avril 2026** : Championnat interrégional, catégorie senior.
- **Fin Juin 2026** : barbecue avec les familles qui clôture la fin de la saison
- **Septembre 2026** : Assemblée générale suivie du verre de l'amitié.



L'Équipe des plus de 45 ans, automne 2025
déplacement à Saint Etienne



Rencontre à domicile contre le club
de Saint Priest en Jarez

*L'ensemble du bureau
du tennis club de Chonas Saint Prim
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2026.*



Notre club house



JUDO CLUB CHONAS ST PRIM REVENTIN

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : GRENIER Corinne

Trésorière : BERTHET Emilie

Secrétaire : GONTERO Jean-François

MEMBRES

PLASSON Sylvie, EPINARD Marjorie, MASCLAUX Carine,
GRENIER Philippe.

PROFESSEURS :

DUTRON Gilles, SOYERE Tristan, DUTRON Cenzo,
Shanon RODEL

Contact : 06 07 21 50 76

Les cours sont répartis comme suit :

LUNDI : 18h00 à 19h00 **POUSSINS** (2016-2017)
19h00 à 20h30 **MINIMES**(2012 à 2013)
COMBATTANTS (à partir de 2011)

MERCREDI : 17h00 à 18h00 **BABY JUDO** (2020-2021)
18h00 à 19h00 **EJD** (2018-2019)
19h00 à 20h15 **BENJAMINS** (2014-2015)
JEUDI : 18h30 à 19h30 **FITNESS**
(à partir de 15 ans)
19h30 à 20h30 **FITNESS**
20h30 à 21h30 **HIIT**

VENDREDI : 17h30 à 18h30 **EJD** (2018-2019)
18h30 à 19h30 **POUSSINS** (2016-2017)
19h30 à 21h00 **BENJAMINS-MINIMES-COMBATTANTS**

2 cours d'essais

Nous prenons les coupons sports et chèques ANCV

Date à retenir : Assemblée générale le vendredi 26 juin 2026

Bilan saison 2024/2025 : 200 licenciés au judo club cette saison judo et section gym confondues ! Nos petits judoka (4 / 10 ans) se sont déplacés à différents interclubs sur le département isérois ou du Rhône et ont ramené de nombreuses médailles.

En benjamins Gabrielle Giroud finit une saison invaincue en -52 kg : championne du Rhône, inter-départementale et régionale.

Noélie Lussignol en -44 kg championne du Rhône et interdépartementale puis 3^{ème} aux régions.

En -40 kg Gelin Romane se qualifie jusqu'aux régions.

En -34 Michelas Charly champion de district, 3^{ème} des championnats du Rhône, sélectionné au inter-départementale.

En cadets : Juliette Giroud -52 kg devient championne de région et se classe 9^{ème} des Frances élites à Paris.

En -57 Emma Monnet Vinh se qualifie au France 2^{ème} division.

En -60 kg aurel goutaudier 3^{ème} des Rhones cadets et qualifié au France 2^{ème} division.

En seniors -48 kg Savay Monnet se qualifie au France 3^{ème} division.

Une nouvelle ceinture noire avec Hendy Dechaume. La saison 2025/2026 commence très bien pour Savay Monnet qui s'est brillamment distinguée en remportant la médaille d'argent aux championnats du monde vétérans à Paris.



CENTRE DE LOISIRS ET MONTAGNE DES 7 LAUX

C'est toujours avec le même plaisir que le Centre Loisirs et Montagne des 7 Laux accueille tout au long de l'année pour les week-ends ou les semaines ouvrées, des groupes quels qu'ils soient (familles, amis, associations, stages) qui peuvent bénéficier, sous leur responsabilité, des installations de son chalet situé sur la commune de Theys (38570) au cœur du massif de Belledonne et profiter pleinement des activités d'été comme d'hiver.

Ce chalet de 500m², construit bénévolement sur un terrain de 1ha situé à 15mn des stations des 7 Laux (Prapoutel et Pipay), a une capacité de 46 lits (8 chambres de 4 ou 6 lits individuels). Il est toujours entretenu et géré bénévolement par les membres de l'association.

Selon ses habitudes, le Centre Loisirs et Montagne des 7 Laux a tenu sa 57^{ème} Assemblée Générale le vendredi 12 décembre dans la salle du conseil municipal de Chonas l'Amballan. L'année 2025 a été une très belle année en terme d'activité et le bilan financier est très bon. L'année 2026 devrait l'être aussi puisque les réservations sont nombreuses.

WEEK-END TRAVAUX

Les efforts des bénévoles lors des week-ends travaux permettent de limiter les frais d'entretien et continuer à investir dans l'aménagement de notre chalet. Comme beaucoup d'associations nous sommes à la recherche de bénévoles pour partager des moments de convivialité lors des week-ends travaux, apporter de nouvelles idées, de nouveaux projets.

Dates à retenir pour le prochain week-end travaux

les 24,25 et 26 avril 2026.

(Aucune obligation d'être présent les 3 jours)

PROJET

Notre association porte un projet ambitieux et essentiel pour l'avenir de notre bâtiment: la rénovation thermique. Cette initiative vise à améliorer le confort de tous les occupants tout en réduisant notre



empreinte écologique. Cette rénovation comprendra le remplacement des portes, l'isolation des murs, ainsi que l'installation d'un système de chauffage plus efficient.

Pour que ce projet se concrétise, nous aurons besoin de votre soutien.

Bien que l'association finance une partie du projet,

un appel aux dons sera lancé pour compléter le financement nécessaire à la réalisation des travaux. Votre soutien, qu'il soit financier, matériel, sera essentiel pour mener à bien cette rénovation.

Tous les dons, petits ou grands, seront les bienvenus et seront déductibles fiscalement.

Pour plus d'information vous pouvez nous contacter : clm7laux@gmail.com

Si vous souhaitez séjourner au chalet, les demandes de réservations se font directement via un formulaire sur le site de l'association <http://clm7laux.fr>



SEJOUR

Un séjour adultes qui se déroulera du 8 au 13 mars 2026 pour un montant de 300 € comprenant l'hébergement et la pension complète (transports et forfaits non compris). Possibilité de séjourner à la journée pour un montant de 60 €. Pour tout renseignement, contacter Georges Ferret par email : reservation.clm7laux@gmail.com

PAROISSE SAINT PIERRE EN PAYS ROUSSILLONNAIS

Clocher de Saint Prim

Avec 12 autres clochers, Saint-Prim est rattaché à la Paroisse Saint-Pierre en Pays Roussillonnais.

Nos prêtres et diacres ont également la responsabilité de la paroisse Notre Dame des Sources en Sanne et Dolon qui regroupe 9 autres clochers.

Prêtre Curé : Père Armand Moudilou.

Prêtres Coopérateurs : Père Aimé Fulbert Malela, Père Paul Konkobo.

Diacre : Thierry Merle.

Equipe Paroissiale : Christine Javayon, Nelly Audoual, Marie Nathalie Jacquemoud, Christine Despres.

Maison Paroissiale : 13 rue du Puits sans Tour 38550 Péage de Roussillon

Pour vous accueillir, vous informer, répondre à vos questions ou à vos demandes de sacrements ou de documents, des paroissiens assurent une permanence.

En dehors des permanences un répondeur prend vos messages.

Accueil : Mardi, Jeudi et Samedi de 9h à 11h

Tel : 04 74 86 29 57 avec répondeur

Information paroissiale mensuelle disponible à l'entrée de l'église et sur le site de la Paroisse <https://www.pspepr.fr/>

Vous pouvez aussi recevoir les informations de la paroisse par mail en vous inscrivant sur le site.

Vous êtes baptisés, mais vous n'avez pas fait votre communion. Pourtant, vous voudriez communier le dimanche au Corps du Christ pour être unis à Lui.

Un groupe de préparation à la communion pour les adultes se met en place sur la paroisse.

Vous n'êtes pas baptisés, et pourtant, vous sentez que Dieu vous fait signe.

Un groupe de préparation au baptême pour adultes se met en place sur la paroisse.

**Envoyez un message
au Père Armand, curé 07 60 22 75 69
ou appelez directement
Thierry Merle, diacre 06 71 19 04 69**

A partir de septembre 2026, il n'y aura plus que 2 prêtres pour desservir nos paroisses. Une nouvelle organisation se met donc en place à compter de janvier 2026.

Il y a des messes fixes chaque semaine, **tous les samedis soir à 18h00 à Notre Dame des Cités, tous les dimanches matin à 9h00 à St Clair du Rhône et à 10h45 à Anjou.**

Au Péage de Roussillon seront célébrées les fêtes de la paroisse.

Les messes sur les autres clochers sont réparties soit **le samedi soir à 18h00** soit **le dimanche à 10h45**, sur un cycle de six mois en tenant compte des fêtes locales et/ou événements particuliers auxquelles beaucoup de monde participe.

Une messe sera célébrée à Saint-Prim, les troisièmes samedis des mois de **janvier et septembre 2026** à 18h00.



CHARTRE FORESTIÈRE BAS-DAUPHINÉ BONNEVAUX

Savez-vous ce qu'est la charte forestière de Bas-Dauphiné Bonnevaux ?

Si la forêt de Bonnevaux est bien connue des habitants de nom de la St Prim, la « charte forestière » de Bas-Dauphiné Bonnevaux l'est peut-être un peu moins.

Une charte forestière découle de l'engagement des élus d'un territoire particulier à gérer de façon partagée, stratégique et réfléchie les forêts et bois du périmètre, en tenant compte de la multiplicité des fonctions de la forêt, des acteurs variés qui y interviennent et de ses usagers. Cet engagement est formalisé par un contrat de plusieurs années, soutenu par des financements publics. Cette volonté de gestion durable et concertée se traduit en un programme d'actions, classées en plusieurs axes d'objectifs et mis en œuvre par l'animateur de la charte en lien avec plusieurs partenaires locaux de la filière Forêt-Bois, de l'Environnement, avec les élus locaux et les habitants.

Le territoire couvert par la charte forestière de Bas-Dauphiné Bonnevaux dont nom de la COMMUNE fait partie, s'étend sur 5 intercommunalités : d'est en ouest, Bièvre-Est, Bièvre-Isère, Vienne Condrieu Agglomération et du nord au sud, Collines Isère Nord et Entre Bièvre et Rhône, soit au total 106 communes concernées, plus de 137 000 ha dont environ ¼ de bois et de forêts (soit 36 000 ha).

Cette charte forestière n'est pas nouvelle : depuis sa création en 2014, 2 programmes d'actions de 5 ans ont déjà pu être mis en œuvre. Les actions mises en place concernent pour partie l'exploitation du bois de la forêt à destination principale de bois-énergie (bûches, plaquettes...), de piquets et d'un peu de bois d'œuvre pour les scieries, soit toute une filière économique locale. L'autre part des actions vise à intégrer dans cette gestion forestière les enjeux environnementaux, afin de prendre en compte le refuge de biodiversité qu'est la forêt, son action bénéfique sur le climat, sur l'érosion des sols et les enjeux sociétaux, la forêt étant un lieu d'accueil de plus en plus plébiscité pour des activités de loisirs et le ressourcement.

Concrètement, au niveau des communes, cela se traduit pour partie, en un soutien technique aux nombreux petits propriétaires forestiers via des journées de sensibilisation et d'accès à de l'information sur la gestion des parcelles forestières (notamment sur

des pratiques de sylviculture adaptées, sur les démarches

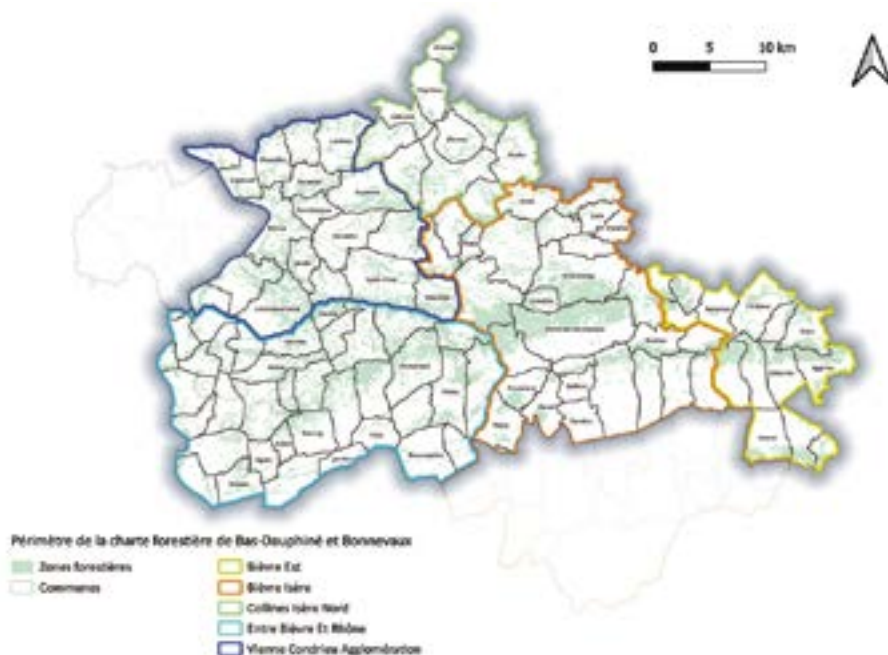


administratives à suivre, sur la possibilité de regroupement foncier...), à la formation des correspondants forêt et élus de la commune et par un travail sur les dessertes pour les travaux forestiers (création de chemins de cloisonnement, états des lieux lors des chantiers de sylviculture...).

L'autre volet important de l'implication de la charte forestière au niveau local est celui de la sensibilisation du grand public à la culture forestière et aux enjeux environnementaux de la forêt : pour les plus jeunes, un programme d'animation scolaire de 2 journées sur le thème de la forêt et de la filière bois est ainsi déployé chaque année pour une dizaine de classes de CM du territoire de la charte, et pour tous, des actions festives et/ou culturelles en lien avec la forêt telles que les Forestivités (biennuelles), sont co-organisées par la charte forestière avec ses partenaires ou les services culturels des communautés de communes.

La charte forestière sur le massif de Bas-Dauphiné Bonnevaux, c'est donc tout un accompagnement technique et financier d'actions de gestion et de valorisation durable du milieu forestier !

Vous pouvez adresser toute demande d'information à la charte forestière via cft.basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com



FRELON ASIATIQUE

SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

FRELON ASIATIQUE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

GDS

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et **SIGNALEZ SA PRÉSENCE !**

Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

ARPENTEURS

48, avenue général Lacroix
38200 VIENNE
04.74.89.26.34
vienna@arpenteurs.pro

Bornage
Division
Copropriété
Urbanisme
Topographie - Implantations
Bureau d'Etudes V.R.D.

Votre **Géomètre-Expert** depuis 1938

VIENNE - ST SYMPHORIEN D'OCCON - GIVORS
ST JEAN DE BOURBON - ST MAURICE L'ÉCLIPSE - SEMBRES

FPE EXPERTISE
Diagnostics Immobiliers

PERRENOT Frédéric
Gérant

189 chemin des Grandes Bruyères
38121 CHONAS L'AMBALLAN

Tél : 04 74 58 70 05
Mobile : 06 79 18 29 91
fpe.expertise@orange.fr

MICRO-CRÈCHE LA GARINETTE & CIE

UN ESPACE DE DOUCEUR ET DE DÉCOUVERTE POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE 0 à 3 ANS

ACCUEIL DES PÉRISSCOLAIRES (À PARTIR DE LA MATERNELLE)

Du lundi au vendredi de 6h à 20h
samedi selon conditions

Contact : 07.82.09.48.77 microcreche@lagarinette.com

Produits fermiers
Produits du terroir

Prim'arché
magasin de producteurs

1167 Allée des Mûriers 38121 CHONAS L'AMBALLAN
04.57.02.05.27

MARDI AU VENDREDI/9H-19H30 / 15H-19H
SAMEDI/ 9H-18H NON STOP
DIMANCHE ET LUNDI/ FERMÉ

L'essentiel réuni dans un même lieu

MANGER LOCAL, C'EST UN RÉGAL !

Les cloches de notre église : un patrimoine à préserver

Saviez-vous que notre commune possède deux cloches historiques ? Grâce aux recherches de M. Olivier CONDEMINÉ et aux photographies réalisées récemment, nous savons désormais avec certitude que l'église abrite une cloche datant de 1760 et une autre de 1868. Ces témoins du passé rythment la vie du village depuis plusieurs siècles.

Une découverte précieuse

La cloche de 1760 est particulièrement remarquable : elle est pré-révolutionnaire, ce qui en fait un élément rare du patrimoine campanaire. Fait intéressant, cette cloche n'avait pas été correctement recensée dans un ouvrage de 1886 : des erreurs s'étaient glissées dans le relevé de l'époque. Aujourd'hui, ces informations peuvent être corrigées. Les premières observations permettent même d'avancer une hypothèse sur son origine : elle aurait été fondue par Ducray, fondeur lyonnais, dont on retrouve des caractéristiques similaires sur d'autres cloches de la même période (seulement 13 recensées en Isère !). La seconde cloche, datée de 1868, porte quant à elle la signature des fondeurs Gulliet père et fils, à Lyon.

Pourquoi est-ce important ? Connaître son patrimoine, c'est le premier pas pour le conserver. Sans protection particulière, le risque existe qu'un jour, pour des raisons techniques (usure, fissure, casse), une cloche ancienne soit remplacée et disparaisse définitivement. Pourtant, des solutions existent pour la préserver, même en cas de dommage.

Vers une protection officielle ? Un recensement est en cours : les informations et photos seront transmises au Service du Patrimoine Culturel du Département de l'Isère. Une étape supplémentaire pourrait être envisagée : un classement ou une inscription au titre des Monuments Historiques. Cette reconnaissance offrirait une garantie contre la destruction ou la refonte, même si la cloche devait se fêler.

Un travail d'expertise bénévole

Ces recherches ont été rendues possibles grâce à l'engagement de M. Olivier Condemine, qui depuis plus de huit ans mène un travail de recherche à titre gracieux sur le patrimoine horloger et campanaire en Isère, en lien avec le Service du Patrimoine Culturel du Département.

Ces cloches sont bien plus que des objets : elles racontent notre histoire. **Prélevons-les ensemble !**



RESTONS EN CONTACT

www.saint-prim.fr







La fontaine de Toisieu

Mairie

153, rue du Village - 38370 SAINT-PRIM

Tél. 04 74 56 42 70

E-mail : mairiedesaintprim@wanadoo.fr - Site : www.saint-prim.fr

Les Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h30

**Consultez le site internet de la commune
pour les jours d'ouverture en période de congés scolaires.**